



Chute de la Motte sur l'Ugine (74190)

Demande d'autorisation environnementale

Article R.181-3 du code de l'environnement

Pièce 2 : Localisation de l'aménagement

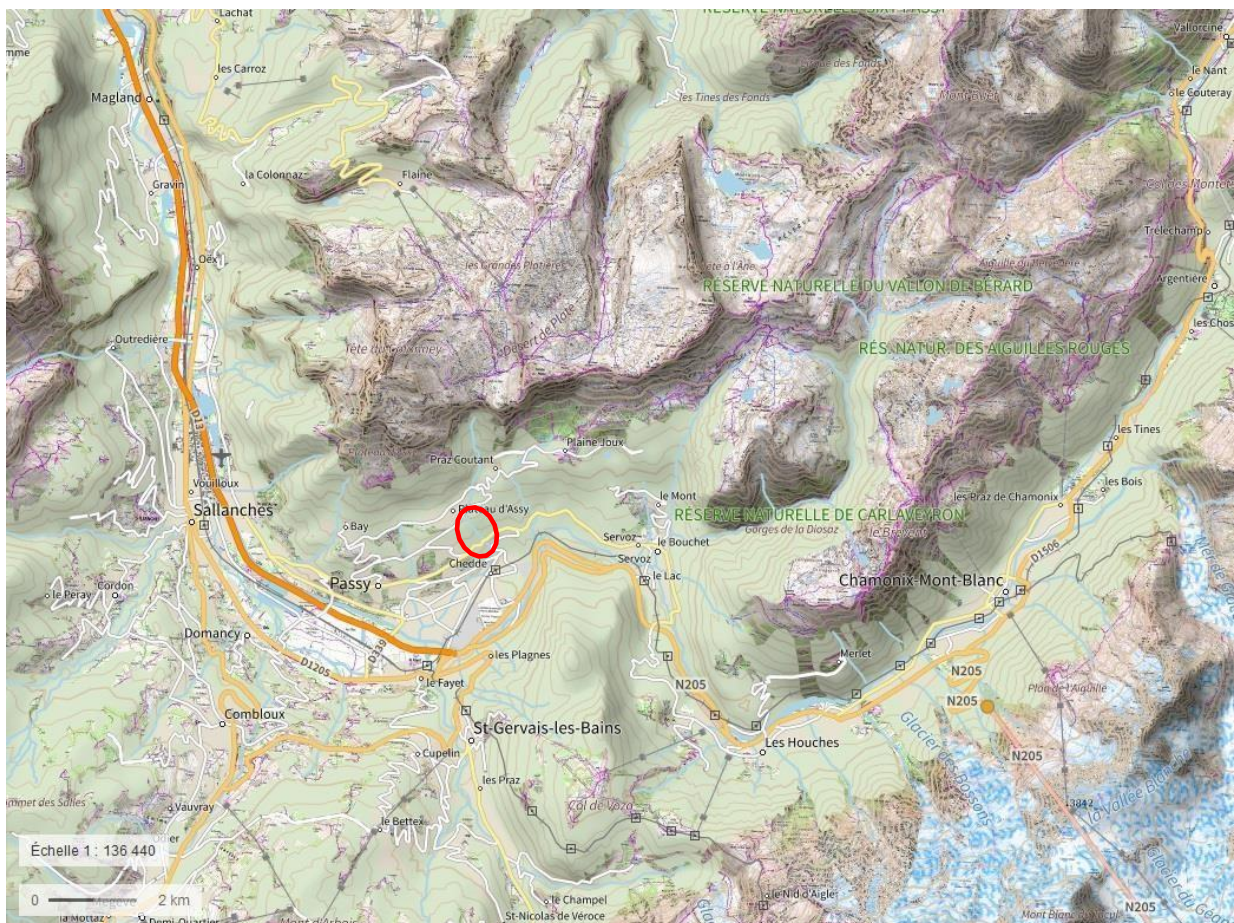
L'aménagement hydroélectrique de La Motte utilise les eaux dérivées de l'Ugine sur la commune de Passy dans le département de la Haute-Savoie pour les restituer après turbinage dans le même cours d'eau.

L'Ugine prend naissance sous le désert de Platé puis traverse le plateau d'Assy avant de franchir, sous Sancellemoz, un important dénivelé où se positionnent de l'amont vers l'aval :

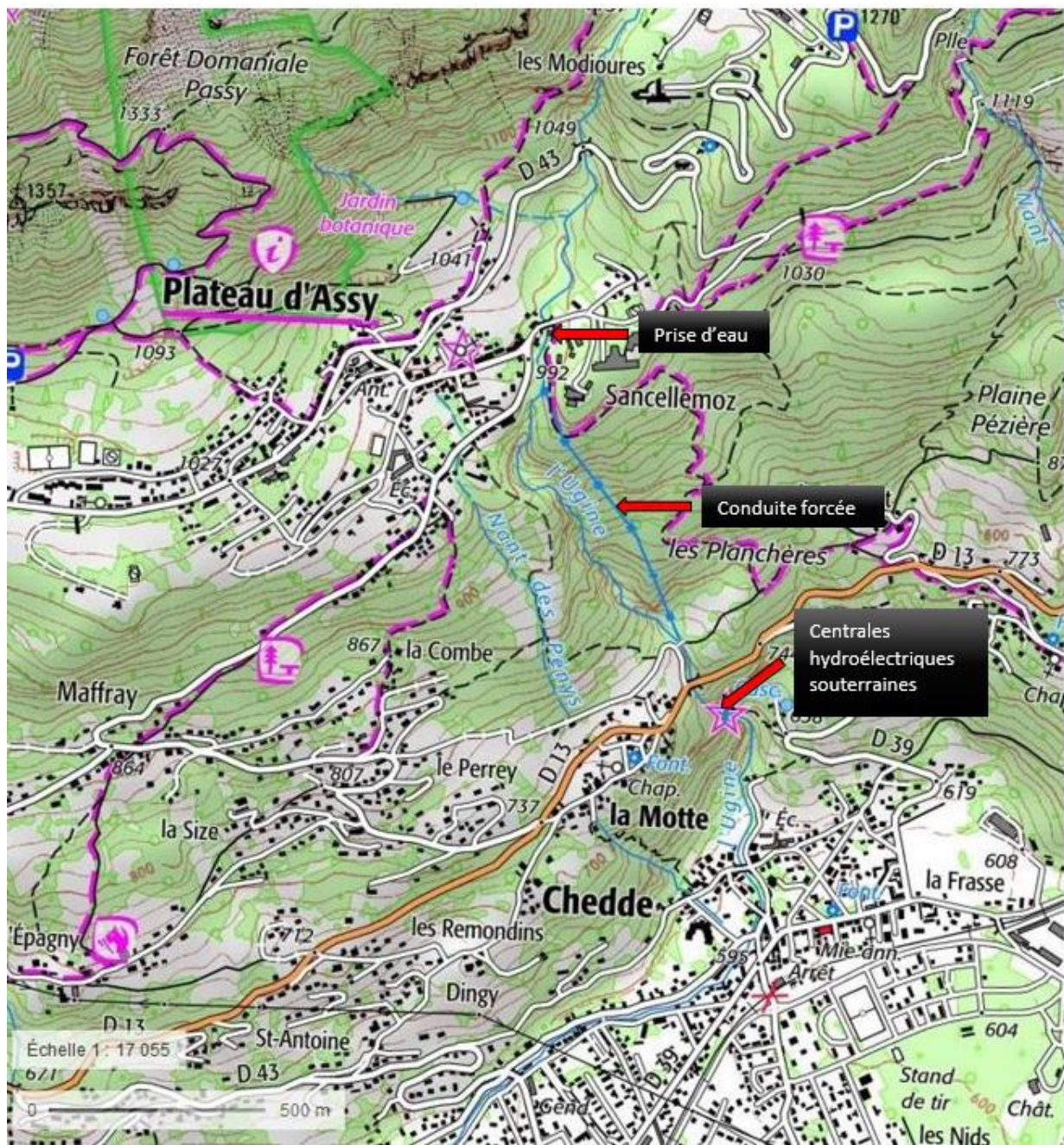
- La prise d'eau de l'aménagement hydroélectrique, sise en aval proche du pont de la route reliant le Plateau d'Assy à Sancellemoz ;
- La conduite forcée se développant sur le versant rive gauche de l'Ugine ;
- Les deux centrales souterraines implantées en rive gauche en amont proche de la cascade de Chedde ;
- Puis la cascade de Chedde, appelée également la cascade de Cœur ; la restitution des eaux turbinées se faisant à son amont immédiat.

Le cours d'eau traverse ensuite le hameau de Chedde avant de se jeter dans l'Arve en rive droite.

Les cartes ci-après permettent de localiser l'aménagement hydroélectrique et les différents ouvrages associés.



Carte 1 : Localisation de l'aménagement hydroélectrique de La Motte.



Carte 2 : L'aménagement hydroélectrique et les ouvrages associés.